



Au sommaire de ce numéro :

- SIGNEZ la pétition relance des NAO 2022 !!
- Télétravail: mais que cherche la Direction ?

SIGNEZ la pétition relance des NAO 2022 !!

La **CGT** a mis en place une pétition en ligne pour forcer la Direction à reprendre les négociations NAO 2022. L'inflation est autour de 4,5% avec une projection à 5%. Les minimas de la métallurgie ont augmenté de 3,2%... et nos salaires ???

Même si dans sa première réponse, la Direction refuse de réouvrir les négociations, nous poursuivons notre action qui nous semble légitime.

Il est nécessaire de relancer les NAO pour obtenir des AGS pour tous, un budget en adéquation avec l'envolée du coût de la vie.

Si comme la **CGT**, vous pensez que l'augmentation de salaire reste nettement insuffisante et qu'une nouvelle négociation s'impose, alors signez la pétition:

Lien: [RELANCER DES NAO en 2022](#)



Télétravail: mais que cherche la Direction ?

La Direction a présenté en CSEC du 25 Avril, un guide du télétravail !!! Alors que la **CGT**, suivie par toutes les autres OS, demande depuis plusieurs années l'ouverture de négociations, la Direction joue cavalier seul.

Un guide du télétravail quésaco ?

C'est une fois encore un document unilatéral imposé par la Direction sans aucune discussion, sans aucune concertation et sans aucune prise en compte des demandes réelles des salarié-e-s.

OK mais vous vous dites : «... c'est déjà mieux qu'une charte, non ? »

C'est quasi la même chose. En effet, même si ce guide est plus complet que la précédente charte, il ne répond pas à tous les points remontés par les salarié-e-s au travers des enquêtes **CGT**. Et son imposition montre, s'il en était encore nécessaire, le mépris qu'a la Direction pour le dialogue social.

« ... Oui mais malgré tout on progresse un peu... »

Non ! car des points essentiels sont passés volontairement sous silence, comme par exemple les frais d'installation, les conditions pour les salarié-e-s à temps partiel, l'obligation de télétravailler lorsque l'on subit une organisation en Flex office, ABW, etc... Tous les sujets qu'il aurait fallu évoquer et négocier sont poussés sous le tapis. La Direction va se féliciter d'avoir mis en place ce guide en omettant volontairement tous ces manques, et forcément, tous les problèmes qui en découleront. Ils pèseront uniquement sur les équipes et leurs managers.

Que fait-on alors ?

Et bien soutenez la **CGT** en demandant haut et fort un accord sur le télétravail digne d'une entreprise qui se tourne vers l'avenir.

Comment d'autres entreprises et PME peuvent le faire et pas Renault Trucks ?

Adhérez à la CGT pour un progrès social pour tous



Le bon état d'esprit

<http://ugict-rt.reference-syndicale.fr/>

Si vous souhaitez que d'autres personnes reçoivent ces informations merci de nous le faire savoir

Si vous souhaitez ne plus recevoir ce message merci de nous le faire savoir.